

Lettre de Bernard Dufournier à Christian Pineau sur la position des syndicats chrétiens face au marché commun et à l'Euratom (30 mai 1956)

Légende: Le 30 mai 1956, à la veille des négociations de Val Duchesse, le chargé d'affaires de l'ambassade de France en Belgique, Bernard Dufournier adresse une lettre à Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères, dans laquelle il rend compte de la position de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) à l'égard de la relance européenne et des projets de marché commun et d'Euratom.

Copyright: (c) SGCICEE - Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_bernard_dufournier_a_christian_pineau_sur_la_position_des_syndicats_chretiens_face_au_marche_commun_et_a_l_euratom_30_mai_1956-fr-9f52a4e0-e2b5-444a-adac-d144591a877b.html



Date de dernière mise à jour: 06/04/2017

AMBASSADE DE FRANCE
EN BELGIQUE

n° 781 /DE

Bruxelles, le 30 mai 1956

M. BERNARD DUFOURNIER
CHARGE D'AFFAIRES DE FRANCE A.I.

à

SON EXCELLENCE MONSIEUR CHRISTIAN PINEAU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

- Direction Economique -

a.s. La Confédération Interna-
tionale des Syndicats chré-
tiens et la relance euro-
péenne.

1 p.j.
Au cours d'une conférence de presse qui s'est
tenue le 24 mai à Bruxelles sous la présidence de
M. Gaston TESSIER au siège de la Confédération In-
ternationale des Syndicats Chrétiens, M. VAN ISTENDAEL,
Secrétaire général de cet organisme, a donné connais-
sance d'une note récemment adressée par la C.I.S.C.
aux Ministres des Affaires Etrangères, des Affaires
Economiques et du Travail des six pays membres de la
Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Celle-
ci définit la position des syndicats chrétiens à
l'égard du projet des experts du Comité de Messine sur
le marché commun et l'Euratom.

Copie à : Cabinet (1)
Secrétariat général (1)
Direction Politique (3)
Europe (1)
Retransmission (6)

.....

Cette note comprend trois paragraphes et dix voeux. Sur un plan général, la C.I.S.C. souhaite l'extension des compétences et des pouvoirs de la Commission Européenne et la participation de représentants des syndicats à la rédaction du Traité ainsi qu'à la gestion des organismes directeurs du marché commun et de l'Euratom. Approuvant le principe du marché commun, les syndicats chrétiens souhaitent en outre l'élaboration d'une large politique sociale commune et la mise en oeuvre d'une politique d'investissements et de progrès social dans les territoires d'Outre-Mer.

En ce qui concerne l'Euratom, la C.I.S.C. demande principalement que soit reconnu le caractère exclusivement pacifique de cette institution.

Répondant aux questions des journalistes, Monsieur VAN ISTENDAEL fut amené à préciser sa pensée au sujet du caractère pacifique de l'Euratom. "Nous ne collaborerons en aucun cas avec un organisme à buts militaires. Toutefois, a-t-il ajouté, nous admettrions peut-être, à titre transitoire, la possibilité pour certains Etats de fabriquer des armes nucléaires (mais non des engins à destruction massive) ; de toutes façons, nous ne collaborerions pas à la partie militaire de l'organisme".

La presse s'est contentée de rendre compte de la prise de position de la C.I.S.C. Seule "La Libre Belgique" a fait de brefs commentaires où elle critiquait

.....

les voeux ayant trait aux compétences et aux pouvoirs de la Commission Européenne. "Il serait sage", pense l'organe catholique de droite, "de circonscrire les objectifs... Si l'on cherche à étendre indéfiniment la compétence des organismes à créer, on se perdra dans les nuées et on n'aboutira à rien de sérieux"../.

Chen ou le jour nica